Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier

Herausgeber: Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier

Band: 1 (1984)

Artikel: Une œuvre originale de la F.O.B.B. : le chalet "La Varlope"

Autor: Buffat, Adrien

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-520200

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UNE OEUVRE ORIGINALE DE LA F.O.B.B.: LE CHALET "LA VARLOPE" par Adrien Buffat, membre fondateur

C'était en 1935. La plus grande crise économique déferlait sur le monde. En Amérique, en Europe, les chômeurs se comptaient par millions. Dans notre petite Suisse, ils dépassaient les cent mille. Et non pas des chômeurs partiels, mais bien complets. Les initiatives se succédaient, qui visaient à prolonger la durée légale des secours journaliers, alors de 90 jours. La ville de Lausanne avait ouvert des chantiers de secours. Les chômeurs avaient droit, une quinzaine de jours durant, d'aller remuer de la terre du côté de Vidy, au salaire usuel d'alors, soit Fr. 1,20 l'heure. Cela pour prolonger, étaler la durée des secours en espèces l'...

On comptait près de 150 chômeurs menuisiers ou ébénistes à Lausanne en plein été. C'est dire si l'ambiance était à la morosité générale. Il faut avoir vécu cette époque où, tous secours épuisés, le moral de nos familles était au plus bas. Car les soupes populaires, distribuées à la Cité, si appréciées fussent-elles en ces temps de misère, n'étaient qu'un bien mince palliatif²⁾.

C'est alors qu'au Syndicat, qui se réunissait régulièrement chaque quinzaine, l'idée est née de "faire quelque chose" pour occuper utilement nos chômeurs, et atténuer ainsi leur désespoir. Je lis donc dans l'<u>Ouvrier sur Bois et en Bâtiment</u> du 15 mai 1935, une première rubrique qui nous dit:

"Pour un chalet.

Voici une question qu'il faudra aborder dans une de nos plus prochaines assemblées, bien entendu après les discussions concernant le travail syn-

dical proprement dit. Il ne faut pas oublier que le syndicalisme est appelé à jouer un grand rôle dans l'avenir et qu'il ne faut pas limiter son action aux faits professionnels seulement. Il faut intéresser les membres à des récréations saines, donner le moyen à nos chômeurs de tenir le coup moralement parlant, ... Ne pourrions-nous pas louer pour la saison d'été un chalet, même délabré, que les chômeurs pourraient retaper et entretenir. Cela permettrait à nos camarades ayant épuisé tous leurs secours de se retremper au bon air et de garder un bon moral, ce qui est très précieux.

Occupons-nous de nos chômeurs avant que les fascistes s'en mêlent. C'est le meilleur moyen de ne pas en faire des SS. Qu'en pensez-vous, camarades?"

Les numéros suivants de <u>l'Ouvrier</u> font état des réunions de quartiers réunissant les ouvriers de plusieurs menuiseries et ébénisteries, au cours desquelles notre initiative dite "du chalet" fut chaleureusement applaudie.

Le journal du 26 juin publie une deuxième chronique ainsi conçue:

"Le chalet des menuisiers.

La dernière assemblée du syndicat des menuisiers, ébénistes et machinistes a nommé une commission de quelques membres pour mener à bien cette affaire. Cette commission constituera une société immobilière qui reçoit provisoirement le nom de La Varlope. L'enthousiasme est grand parmi les ouvriers de la place: avoir quelque chose à nous."

Le journal du 3 juillet publie une 3ème chronique, qui est un appel pressant à tous les ouvriers sur bois de la place, pour devenir membres de la société La Varlope, en souscrivant une part sociale, du montant de Fr. 5.-. A nouveau, on y fait état de l'engouement réjouissant de nos chômeurs de la FOBB, des chômeurs menuisiers en particulier.

Revenons pourtant à la tâche dévolue à une première commission, dont nous faisons partie naturellement, et chargée de dénicher le chalet "délabré" de nos rêves. Nous étions 3 ou 4, à vélo, et le samedi qui suivit l'assemblée décisive, on mit le cap sur Chamby, puis le vallon de Villars, Bains de l'Alliaz puis descente sur Blonay. De la route, on vit bien, ici ou là, une ruine ou une grange, ou même un "crouille" logement de bois ressemblant à un chalet. Tout cela était inhabité. A qui cela appartenait-il? A qui s'adresser? Bref, la tâche nous parut rapidement immense, ne connaissant personne et inconnus de tout le monde. Comble de malchance, ayant durement pédalé sous le soleil, voilà-t-il pas qu'un orage formidable éclate, propre à noyer nos espérances. C'est à Blonay qu'on est allé nous sécher, je ne sais plus dans quel café. On y fit la connaissance d'un grand diable de paysan à qui on raconta nos malheurs.

"Moi, nous dit-il, j'ai ce qu'il faut pour vous. C'est en Fayaux. Avec un chalet qui menace ruine. Il vaudrait mieux le démolir et rebâtir à votre quise. C'est 90 ct le m^2 .

Le samedi suivant, notre équipe remontait sur place avec le propriétaire, et l'affaire fut conclue, par promesse de vente.

Je vous laisse supposer à quelles tractations nous fûmes contraints quand je vous aurai dit que le vieux bâtiment était copropriété de 3 frères qui s'entendaient plutôt mal, ce qui explique qu'aucun d'entre eux ne voulant participer à l'entretien, tout était resté à l'abandon, et que seuls les murs avaient tenu le coup.

C'est <u>l'Ouvrier</u> du 9 octobre qui nous apprend que nous sommes enfin propriétaires du terrain, et qu'un plan de construction est à l'étude. Durant les mois qui suivirent, ce fut la consolidation financière de la Société coopérative La Varlope, par la vente de parts sociales aux membres d'abord, aux amis, aux sections syndicales de la FOBB de toute la Romandie. C'est la section de Genève qui souscrivit les premières parts sociales à titre collectif, ce qui lui valut d'être désignée comme marraine de La Varlope lors de son inauguration en 1936.

Printemps 1936. Les plans sont prêts. Le chalet ne comportera qu'un niveau, sur rez. N'oublions pas qu'à cette époque, il n'était pas question d'envisager de recevoir des vacanciers, au sens où on l'entend aujourd'hui, pour la raison bien simple que les vacances, ça n'existait pas dans nos métiers, même pas en rêve!

Grâce à l'amabilité de la ville de Lausanne, on put utiliser la cour et certaines machines-outils de l'Ecole des Métiers pour la préparation à l'assemblage du chalet. C'est notre ami John Schupbach, chômeur luimême, qui conduisit l'équipe des charpentiers et menuisiers dans l'accomplissement de tous ces travaux.

Les travaux de terrassement pouvaient commencer. Sous la conduite de René Pahud, maçon énergique, chômeur lui aussi, les premiers coups de pioche et pelle furent donnés. Succédèrent aux terrassiers les charpentiers, menuisiers, parqueteurs, etc.

Pour l'ambiance, laissons la parole à Octave Heger, alors rédacteur au Droit du Peuple. Voici un résumé de ses impressions:

"Une initiative hardie de la FOBB: la construction d'un chalet aux Fayaux sur Blonay.

La camionnette roule bon train sur la route de Vevey. Elle emporte quelques gars de la FOBB qui vont travailler à la construction du Chalet des Menuisiers. L'Oeuvre de secours aux chômeurs ravitaille le camp.

. . .

L'emplacement nous semble particulièrement bien choisi. Il offre un point de vue de toute beauté sur le paysage peut-être classique mais dont la vue est toujours pour nous un sujet d'admiration. Le lac, aux yeux d'un bleu de ciel et tout le cirque des Alpes de Savoie et du pays de Vaud, tout ce paysage qu'admirent les étrangers et qu'aiment profondément les riverains du Léman nous oblige à songer à la différence essentielle qu'il y a entre la nation et la patrie. Emplacement bien choisi ai-je dit, parce qu'aussi son altitude et sa situation offrent un air que respireront avec profit les gars de la FOBB.

Les chômeurs trouvent à la construction du chalet une occupation qui, pour n'être pas rétribuée, ne les arrache pas moins à la mortelle monotonie de la vie des chômeurs qu'ils ont à la ville 3).

Ce sont d'ailleurs tous des volontaires qui se sont offerts en nombre si considérable qu'il fallut décliner bien des offres. Un camouflet pour ceux qui prétendent encore que les chômeurs sont des fainéants. Pourtant les conditions de travail sont pénibles, le confort du logement inexistant et la nourriture frugale, mais abondante.

Jeunes et vieux travaillent d'arrache-pied et de bon coeur, aucun de ces braves gens ne rechigne à la besogne et ne cherche à tirer au flanc. Nos camarades de la FOBB qui ont entrepris la tâche difficile de mener à bien la construction de ce chalet, nos amis Buffat, Vincent, Dubrez, ont fait preuve d'une audace qui sera récompensée.

Pour l'instant, les constructeurs logent dans un vieux chalet délabré

où paille et couvertures font office de lits. La popote se prépare dans ce qui fut une cuisine, avec un matériel de fortune.

L'inauguration du "Chalet des Menuisiers" aura lieu probablement en juin prochain. Ce sera l'occasion d'un vaste rassemblement des syndiqués du bois et bâtiment de toute la Suisse romande.

Une belle initiative des gars de la FOBB!"

0. Heger

L'Ouvrier du 29 avril raconte qu'un attentat fut évité dans la nuit du jeudi au Vendredi saint. Un récit sur le mode humoristique. Le prétexte? L'équipe restante, le gros tas étant redescendu en ville passer Pâques en famille, fut réveillée vers minuit par des bruits insolites. Elle se divisa en deux commandos qui s'en allèrent chacun de son côté faire le tour du chalet... Ils se rencontrèrent dans la nuit noire et se tabassèrent vigoureusement... avant de se reconnaître!

Notre journal du 20 mai publie sur une colonne entière une rétrospective de l'histoire de La Varlope, en prélude à la fête d'inauguration prévue pour le dimanche 14 juin 1936.

Le numéro du 3 juin publie la première photo de La Varlope. On y distingue encore des gars au boulot qui, après 3 mois d'efforts vont enfin pouvoir contempler leur oeuvre. On remet ça dans le numéro suivant. Et enfin le 17 juin, notre journal offre un reportage sur cette fête magnifique que fut l'inauguration de notre chalet, au milieu d'un grand concours de syndiqués, de leurs familles, de la gendarmerie non-invitée mais très discrète, mais sans la Municipalité de Blonay pourtant dûment invitée... Comme les temps changent!

Nous extrayons de ce récit que le premier autocar arrivé sur place fut celui de nos amis valaisans qui, par crainte de ne pouvoir supporter notre vertueux Dézaley, avaient calé dans le coffre de leur véhicule un tonnelet de Fendant pour leur usage exclusif et ultra-secret. L'autocar de nos amis genevois arriva le second d'une longue file venant de toutes les régions romandes. Le narrateur soussigné raconte ensuite qu'à 11 heures, et après les souhaits de bienvenue, il donna successivement la parole à Arthur Menoud, président de l'Oeuvre de secours aux chômeurs; à Eugène Masson, représentant la Municipalité de Lausanne; à notre ami Lucien Tronchet, président de la section FOBB de Genève, et marraine de La Varlope; au Dr. Jeanneret, président de la Cobal; au camarade Décotterd, président de la FOBB de Moudon; à notre ami John Schupbach, président du Syndicat des Menuisiers-Ebénistes de Lausanne et enfin au camarade Vincent, parqueteur, président de la FOBB de Lausanne. Plusieurs représentants syndicaux, retenus par leurs charges professionnelles, s'étaient fait excuser, dont Clovis Pignat, P.-H. Gagnebin, Marc Monnier, Richard Bringolf, ainsi que notre président central Reichmann, de Zurich. La fête fut animée par un orchestre champêtre, par la Fanfare l'Amicale de Vevey, par la troupe du Théâtre ouvrier de Renens, et l'ambiance se maintint au zénith, malgré un orage carabiné qui fondit sur nous en même temps qu'arrivaient encore de nombreux retardataires.

Une anecdote en passant, qui soulignera l'état d'esprit plutôt mesquin qui hantait quelques cerveaux du Château de Lausanne. Oyez plutôt: A cette époque, Lucien Tronchet était interdit "de parole" dans le canton de Vaud. Nous pensions, et lui également, que cela ne pouvait le concerner à l'occasion d'une fête syndicale, en local fermé, et devant des auditeurs syndiqués. Qu'au surplus, la présence du Municipal de police de Lausanne, notre camarade Masson, constituait une caution vala-

ble. Et qu'enfin l'arrivée plus que tardive d'un Municipal de Blonay qui fut prétexte à un trinquage en règle dans la cave du chalet entre ces Municipaux, Tronchet et le soussigné, conjurerait tout mauvais sort à l'encontre de notre pestiféré ami de Genève! Hélas il n'en fut rien, et dans les jours qui suivirent, Lucien Tronchet reçut du préfet de Vevey, au nom du Conseil d'Etat vaudois, notification d'une amende salée, pour violation de l'Arrêté du Conseil en question, pris contre l'agitateur du bout du lac. Les interventions des Municipaux déjà cités, et de nous-mêmes, ne servirent absolument à rien. Ainsi, notre haut Conseil d'Etat vaudois avait marqué à sa façon cette magnifique journée syndicale mise sur pied surtout pour souligner l'esprit constructif, en ces temps de misère, des ouvriers syndiqués.

Il serait fastidieux de dérouler le ruban des nombreuses activités de La Varlope durant ces 40 années écoulées. Retenons cependant quelques faits saillants. Tout d'abord, la FOBB de Lausanne organisa durant plusieurs années des camps de vacances pour enfants de ses membres, et c'est par quelques centaines que nos gosses purent s'épanouir dans cette magnifique nature. Ce furent également de nombreux cours de formation sociale et syndicale, durant de nombreux week-ends. Ces cours nous donnèrent l'occasion d'accueillir des animateurs de marque tels que Charles Schurch, puis son successeur Jean Möri, secrétaires romands de l'Union syndicale suisse; d'Adolphe Graedel de l'ancienne FOMH; de Lucien Tronchet, de Louis von Arx (typo), de M. Roubakhine, de Jeanne Hersch de Genève, de divers juges cantonaux et même fédéral et, plus près de nous, d'Ezio Canonica, etc. etc.

Un autre fait mérite également d'être relevé.

En effet, on se souvient que la guerre embrasa progressivement tous les

Etats voisins de notre pays. Nul ne savait le jour et l'heure qui pourraient nous être fatals. On savait pourtant que, si ce jour tant redouté devait venir, c'en serait fait de nos organisations syndicales, y compris notre FOBB. Nous savions également que les maisons du peuple pillées, en Allemagne notamment, avaient permis aux tortionnaires nazis d'utiliser les archives ouvrières pour établir la liste des suspects au régime hitlérien. Ce que sachant, on décida, entre quelques responsables d'alors de la FOBB de Lausanne, d'enfouir les archives de notre section syndicale, dans une fosse creusée dans la cave-même de la Varlope. Nos archives y dormirent le temps minimum de sécurité et furent remises au jour vers la fin de la guerre.

Le geste était peut-être naīf. Mais il était significatif de l'esprit de résistance et de prévoyance des responsables d'alors de notre section FOBB.

Et maintenant?

La coutume voudrait que l'on cite, à cette occasion, tous les "notables" syndicaux qui se sont succédé à la tâche: les présidents, les caissiers. Nous ne ferons qu'une citation, concernant un ami méritant, aujourd'hui disparu: Emile Grünig, qui avait apporté avec d'autres aujourd'hui encore des nôtres, une foi inébranlable à la fois dans la marche du syndicalisme et de notre FOBB, et dans la réussite de cette noble entreprise qu'était pour lui LA VARLOPE.

Pour les autres, tous les autres, nous les unissons dans une seule et unique pensée de reconnaissance pour leur dévouement, qui allait du don d'une pièce de cent sous, qui constituait une richesse à l'époque, au don de leur travail d'une semaine, ou d'un mois consacrés à l'édification de ce chalet ou travaux annexes tels que bûcheronnage dans les forêts des Pléïades, ou encore de la consécration d'une ou de nombreuses soirées à établir des comptes, à rechercher des solutions financières. Le nombre de ces volontaires est considérable.

Poursuivant sur la trace de leurs aînés, nos gars d'aujourd'hui entendent maintenir, consolider et enjoliver encore l'héritage reçu.

Le chalet La Varlope, avec les années, a amélioré son confort. Des chambres et chambrettes ont remplacé les dortoirs d'antan. Un parc à voitures, bien inutile et même impensable en 1936, a été constitué.

Disons que notre chalet La Varlope constitue un des plus beaux fleurons des réalisations syndicales de la FOBB, et qu'il continuera à travers les temps, et dans cette splendide nature, à témoigner de la volonté créatrice des gars du bois et du bâtiment.

NOTES

- 1. Voir Guy Saudan, <u>La Municipalité rouge de Lausanne et la crise, 1934-1937</u>, Université de Lausanne, Fac. des Lettres, mémoire de licence, juin 1980, 143 p. + annexes et notes.
- 2. Sur la situation matérielle, médicale et morale des chômeurs à Lausanne pendant la crise, voir Henri Jeanneret, L'Influence du Chômage sur la santé des familles de chômeurs et spécialement sur celle de leurs enfants, thèse de doctorat en médecine, Lausanne 1936, 75 p.
- 3. Sur la grisaille et la tristesse de la vie des chômeurs, voir Goronwy Rees, <u>La grande crise de 1929. Le capitalisme remis en question 1929-1933</u>, Paris, Albin Michel, 1972. Un extrait (pp. 99-100):
 - "Les victimes de la dépression se retrouvent donc abandonnées à la merci des lois économiques. Ce que cela signifie, on commence à le voir, cet été 1930, aux Etats-Unis et en Europe. Devant les Bourses du travail et les soupes populaires s'étirent les files grises et silencieuses des chômeurs. Lorsqu'ils passent une visite médicale, on diagnostique les symptômes de la sous-nutrition chez les enfants qui ne cessent de pleurer,

jour et nuit. Pour des milliers d'hommes, la vie s'est réduite à une navette perpétuelle et sans espoir d'une porte d'usine à l'autre, à la recherche de travail. Arrive un moment où la futilité de leurs efforts leur apparaît dans toute son évidence intolérable et il ne leur reste alors même plus ce semblant d'occupation. (...)

Ces agglomérations lépreuses seornt le seul décor que connaîtront quantité d'hommes et de femmes tant que durera la dépression. L'existence qu'ils y mènent est infiniment grise, rabougrie et monotone. Ce sont comme des plaies purulentes qui jettent à la face du monde un constat d'échec, celui du capitalisme à assurer au moins un minimum vital convenable à ses millions de victimes."



La Jeunesse socialiste lausannoise défile pendant la crise en 1936 (Fonds AHMO)